



AMBASSADE DE SUISSE  
EN HONGRIE

1143 BUDAPEST XIV, le 5 juin 1978

Népstadion út 107  
Télégrammes: Ambassade Budapest  
Télex: 224528 ambud h  
Téléphones 229.491 / 229.492

Réf.: 064.11 - ST/mo

ad p.B.15.21.Ho.-CX/mz

Monsieur l'Ambassadeur Anton HEGNER  
Chef de la Division politique I  
du Département politique fédéral

B e r n e

Visite officielle en RPH  
du Chef du Département

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous rapporter ce qui suit:

1. On se montre extrêmement satisfait et heureux, au Ministère des Affaires étrangères de la République populaire hongroise (RPH), de pouvoir accueillir vers la fin de l'automne Monsieur le Conseiller fédéral Aubert, Chef du Département politique.

Ce sera donc la première fois qu'un membre de notre Exécutif fédéral en activité se déplace officiellement en Hongrie. M. l'ancien Conseiller fédéral Spühler est venu à Budapest en février/mars 1974 pour le vernissage de l'exposition "Peinture et sculpture suisses contemporaines" qu'il a inaugurée en sa qualité de président de Pro Helvetia. En 1974, feu l'ancien Conseiller fédéral Paul Chaudet a séjourné dans la capitale hongroise comme président du Consortium international de la potasse qui y a tenu ses assises annuelles. Enfin, le Conseiller fédéral et Madame Georges-André Chevallaz m'ont fait une visite personnelle et privée (ils ont habité à la résidence) en février de cette année. M. Chevallaz a rencontré son homologue hongrois, le Ministre Faluvégi, a titre privé. Il en a rendu compte au Chef du Département.

Comme la presse suisse mentionne déjà la venue du Chef du Département en RPH, je pense qu'il n'y a plus lieu de la considérer comme appartenant encore au domaine confidentiel.

2. Le Vice-Ministre Janos Nagy, avec lequel je me suis entretenu entre autres affaires de cette visite le 2 de ce mois, m'a prié de confirmer au Département que les autorités hongroises souhaitent vivement que le Chef du Département se



fasse accompagner de son épouse.

3. Mon interlocuteur m'a également appris qu'en raison de certains engagements du Ministre Puja, l'Ambassadeur Zàgor avait été chargé de vous faire savoir que les dates du 8 au 11 novembre conviendraient mieux et que celles-ci avaient été définitivement acceptées. J'imagine que cette information est correcte.
4. De l'avis du MAE, il est encore prématuré d'esquisser le programme de la visite de Monsieur le Conseiller fédéral et Madame Aubert. Le Ministère y songera dès après les vacances d'été.

Il souhaiterait cependant savoir d'ores et déjà quelles pourraient être les préférences du Chef du Département, aussi bien quant aux échanges de vues que pour ce qui est de ses déplacements en Hongrie. Cela faciliterait l'élaboration du programme de cette visite et permettrait de tomber d'accord à temps sur les sujets de discussion. Le Ministère désirerait également savoir ce que préfère Monsieur Aubert: soirée à l'Opéra, ballets ou concert ?

5. Selon le protocole hongrois, rien n'exclut une visite au Président Losonczi ou à M. János Kádár. En fait, l'Ambassadeur Zàgor a fait preuve d'une réserve extrême dans la réponse qu'il a donnée à Monsieur Maillard.

La règle hongroise veut qu'un Ministre étranger des Affaires étrangères rencontre, s'il en exprime le désir, soit le Président et le Premier Ministre, soit le 1er Secrétaire du Parti et le Premier Ministre. Il n'est par contre pas dans les usages qu'il voie le Président, le 1er Secrétaire du Parti et le Premier Ministre.

Quel qu'ait été le souhait du visiteur, il reste bien entendu qu'en fin de compte l'état de disponibilité de MM. Losonczi, Kádár et Lázár reste déterminant.

Il conviendrait donc que l'Ambassade puisse indiquer à temps le choix du Chef du Département.

6. Il serait également indiqué que l'Ambassade puisse communiquer au Ministère la composition de la délégation suisse.

7. M. le Conseiller fédéral Chevallaz a invité en Suisse le Ministre Faluvégi. Cette visite pourrait avoir lieu au cours de l'automne de cette année; c'est du moins l'horaire qui avait été prévu. De son côté, l'Ambassadeur Sommaruga, qui était l'invité d'un des vice-ministres du Commerce extérieur hongrois à l'occasion de la Foire internationale de printemps de Budapest, a transmis une invitation de M. le Conseiller fédéral Honegger à M. József Biró, Ministre du Commerce extérieur de la RPH, à venir officiellement en Suisse. Cette visite pourrait avoir lieu dans le courant du printemps 1979.

Si je fais état de ce qui précède, c'est pour que vous soyez au courant des projets qui ont été formés.

- déjeuner sous  
dames*
8. Bien que je n'en aie pas parlé au Vice-Ministre Nagy, car il ne me semblait pas utile, à ce stade, de le faire, il importera aussi que l'Ambassade sache assez tôt si, de son côté, le Chef du Département envisage, durant son séjour en Hongrie, de convier le Ministre Puja à un déjeuner ou à un dîner officiel et si ce repas devrait être prévu à l'Ambassade (18 places ou davantage par petites tables) ou dans un hôtel de la capitale hongroise (Hilton ou Duna-Intercontinental).
9. Pour ce qui est des thèmes qui pourraient être abordés au cours des entretiens officiels - sous réserve, bien sûr, des propres vues de mon successeur -, je prends la liberté, ainsi que vous me l'aviez demandé, de suggérer les sujets suivants:

a) sur le plan multilatéral

- tour d'horizon
- relations Est-Ouest
- l'après Belgrade
- SALT / MBFR
- dialogue NORD-SUD
- coopération européenne
- conférence sur le désarmement

b) relations bilatérales

Il faut reconnaître qu'au moment où je vous écris il n'existe pas de difficultés à apporter des solutions aux problèmes pendants entre la Suisse et la RPH, puisque nos

relations sont bonnes et évoluent dans une atmosphère sereine.

Le tableau qui pourra en être donc brossé en novembre prochain, toutes choses demeurant égales, en sera donc aisé.

Du côté hongrois, on s'inquiétera probablement de connaître l'accueil réservé par les autorités suisses à différents accords spécifiques qui devraient tenir lieu de convention consulaire, dont nous ne voulons pas (ad p.B.14.21.Ho. 1.3. du 23.1.1978).

Il sera sans doute aussi question de la suppression des visas entre notre pays et la RPH, question qui fut posée à l'Ambassadeur Weitnauer, en février 1977 alors qu'il se trouvait officiellement à Budapest, que le Secrétaire général éluda habilement en invoquant l'enquête alors en cours chez nous à ce propos. Les négociations sur cette question entre Budapest et Vienne sont sur le point de se terminer positivement. En réalité, seuls les Autrichiens en auront l'avantage, puisque le régime hongrois retient tous les passeports de ses ressortissants et ne les délivre que si les autorités de police et politiques sont d'accord qu'ils se rendent à l'étranger. En d'autres termes, même si la RPH peut se féliciter d'avoir aboli le système des visas avec l'Autriche, le Hongrois n'en profitera en fait pas, puisqu'il dépendra du bon vouloir de ses propres autorités pour qu'il l'obtienne. Il en sera de même avec la Suisse si nous emboîtons le pas à l'Autriche. C'est donc là une mesure qui est un leurre pour l'opinion publique magyare, dont les autorités hongroises cherchent à tirer psychologiquement profit en mettant en relief qu'elles appliquent fidèlement l'Acte final d'Helsinki (mouvement des personnes).

Si le secteur économique devait être également évoqué, il y aurait lieu de relever que nous regrettons, comme notre partenaire, le déficit commercial au détriment de la RPH, dont la responsabilité ne nous incombe toutefois pas, car il appartient aux exportateurs hongrois de prospecter le marché suisse. Je ne sais pas si la Division du Commerce et notamment l'Ambassadeur Sommaruga désireront que soit aussi soulevée la question des textiles. A ce sujet, je me permettrai de vous renvoyer à mon rapport final, où je traite cette question, document dont j'achève en ce moment la rédaction.

Si d'autres suggestions venaient à l'esprit de l'Ambassade, celle-ci ne manquerait naturellement pas de vous en

faire part.

Quant au Ministre Puja, il est assez difficile de savoir s'il adoptera une attitude "de glace" ou si au contraire il pratiquera une politique "de charme". Il est à l'aise dans les deux cas, encore que la seconde attitude exige de lui davantage d'effort que la première.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Stoudmann*

(STOUDMANN)

P.S. du 6.6.1978:

Merci de m'avoir confirmé ce matin les dates de la visite. *W*